

Sensibilisation à l'environnement et au développement durable sur l'île de Port-Cros
Objectif de la mission
Contribuer à la sensibilisation du public accueilli au respect de l'environnement et à l'éducation au développement durable.
En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?
<u>L'intérêt pour la structure d'accueil</u> : Avoir un regard neuf et critique sur les animations « nature » proposées dans le cadre des séjours de classes de découverte au printemps. Recevoir des propositions concrètes d'amélioration ou de création de nouvelles activités ludiques et éducatives pour les classes de découvertes ou des séjours des vacances. <u>L'intérêt pour le volontaire</u> : Se forger une expérience dans les domaines de l'animation et de l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable. Cette personne fera partie intégrante de l'équipe d'animation et acquerra du fait de la durée de la mission une bonne connaissance de l'île et des activités proposées. <u>L'intérêt pour la société/ les publics</u> : Environnemental / Social (Sensibilisation à l'Environnement et au développement durable)
Comment le volontaire pourra-t-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?
Il accompagnera l'animateur nature de la structure sur les séances d'animation des classes de découvertes au printemps et accompagnera durant l'été les animateurs et enfants des séjours de vacances afin de les sensibiliser au respect de cet environnement exceptionnel qu'est le Parc de Port-Cros.
Référence dans le catalogue des missions
Education pour Tous / Développement Durable / Environnement
Activités détaillées du volontaire
Le volontaire apportera son aide à l'animateur/trice nature de la structure pour la préparation et l'animation des différents séjours de classe de découverte accueillis. Il sera durant cette période formé par l'animateur/trice nature. Il prendra part à l'équipe d'animation durant les séjours et fort de sa connaissance de l'île et des activités possibles, pourra guider les autres animateurs lors de randonnées et co-animer des activités de découverte de l'environnement ou en lien avec le développement durable, l'histoire, le patrimoine... Il pourra participer, en fonction de ses envies et des besoins des équipes d'animation à la réalisation d'outils pédagogiques en lien avec l'environnement et le développement durable. En fonction des compétences et désirs du volontaire, il pourra participer à la mise à jour du Blog du Fort de l'Eminence.
Interlocuteurs du volontaire durant sa mission
Le Service Civique fera partie intégrante de l'équipe du Fort de l'Eminence et aura comme interlocuteurs les enseignants et animateurs responsables des groupes accueillis ainsi bien sûr que les enfants et jeunes en séjour (primaire/collège/lycée en classes de découvertes et jeunes de 10 à 14 ans en colonies de vacances). Il pourra également être en contact avec des groupes associatifs accueillis sur le centre ainsi qu'avec les agents du Parc National de Port-Cros, saisonniers et habitants de l'île.
Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)
L'équipe est constituée du directeur, d'un cuisinier, d'un personnel de service et d'une animatrice nature auquel viendront se rajouter durant les deux mois d'été un animateur et un surveillant de baignade. Un second service civique sera peut être également présent sur une autre mission.
Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire
Des réunions d'équipe auront lieu régulièrement et un temps d'évaluation individuelle chaque mois.
Formations proposées au volontaire
Le volontaire pourra également participer aux temps associatifs tout au long de l'année (AG, etc.), à des temps formatifs et des réunions d'équipes. Il bénéficiera d'une formation aux valeurs civiques et citoyenne ainsi que d'une formation au PSC1 (premiers secours).
Lieu où se déroule la mission
Fort de l'Eminence sur l'île de Port-Cros : hébergement et restauration sur place pris en charge par la structure d'accueil. Les tickets de traversée maritime sont également pris en charge.
Déplacements envisagés
Pas de déplacements envisagés sauf pour le temps de formation et réunions et rencontres éventuels avec les partenaires des différents projets. (Aire toulonnaise et essentiellement Toulon)

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le calendrier de la mission permet de calibrer la durée de la mission en fonction des activités prévisionnelles du volontaire, et des échéances et des contraintes liées au projet et à l'association (événements, fermeture...). Il permet également d'anticiper les temps de volontariat et de tutorat (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir...).

Durée de la mission : 6 mois (avril à septembre)

Date de début : 1^{er} avril 2017

Durée hebdomadaire : (de 24 à 35h)

Jours de mission : En semaine en fonction des groupes accueillis

	<u>Activités de la structure et échéances du projet sur lequel le volontaire effectuera sa mission</u> Activités et temps forts de la structure pendant la période de volontariat (assemblée générale, festival, fermeture de l'association...)	<u>Activités prévues dans le cadre de la mission</u> Activités réalisées par le volontaire durant sa mission et échéances prévues dans le projet mené (animations dans les écoles, préparation matériel pédagogique, entretiens avec le tuteur...)	<u>Temps prévus dans le cadre du volontariat</u> Temps dédiés au volontariat (formation civique, PSC1, entretien volontaire-RSC, rassemblements nationaux, entretien de réflexion au projet d'avenir)
<p>Début de mission (indiquer la date)</p> <p>Milieu de mission</p> <p>Fin de mission (indiquer la date)</p>	1^{er} avril : début de la mission	Découverte de l'île et des activités d'éducation à l'environnement qui s'y déroulent seul et en présence de l'animateur ou animatrice nature ;	Le service civique participera aux différents temps de formation civique en fonction du calendrier de ces formations.
	Avril :	Participation, avec l'animateur ou animatrice nature aux classes de découvertes ayant lieu sur le centre. Dans un premier temps, le SCV sera plutôt dans l'observation, mais pourra co-animer voire animer, dès qu'il s'en sentira capable et en exprimera l'envie, des séquences d'animation nature pour les classes de découvertes accueillies.	Il recevra les informations et pourra s'inscrire au PSC1 à la date qui l'arrangera.
	Mai :	En fonction de manques identifiés il pourra participer à la réalisation d'outils pédagogiques	La vie en collectivité fait que le volontaire et son responsable se voient très régulièrement, la communication se fait donc quotidiennement mais des entretiens plus formels peuvent avoir lieu mensuellement
	Juin :	Fort de sa connaissance du centre et de son fonctionnement mais aussi de l'île, de sa faune et de sa flore, de sa réglementation et de son histoire ;	
	Juillet :	le SCV fera partie intégrante de l'équipe d'animation et aura à cœur de faire découvrir les richesses de l'île aux animateurs et enfants.	
	Août :	Les groupes accueillis au mois de septembre étant autonome du point de vue de l'animation, ce mois sera consacré à la réalisation d'outils pédagogiques.	
	Septembre :		
	30 septembre : Fin de la mission		



« Fiche Mission » contrat d'engagement en Service Civique